

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le mercredi 19 mai 2021 à 19 heures 00, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

- **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2021**

- **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Point 1 - DÉSIGNATION DU NOMBRE ET DE L'ORDRE DES ADJOINTS AU MAIRE

Point 2 - NOMINATION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Point 3 - NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Point 4 - TABLEAU DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

VOEUX ET MOTIONS

Point 5 - VŒU SUITE AU GEL DU 7 AVRIL 2021

LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

Point 6 - AMÉLIORATION ET EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION

RESSOURCES HUMAINES

Point 7 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Point 8 - INDEMNITÉS FORFAITAIRES COMPLÉMENTAIRES POUR ÉLECTIONS

ENFANCE ET JEUNESSE

Point 9 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE MUNICIPALE ANDRÉ VALTO

FINANCES

Point 10 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Point 11 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉALISATION D'UN COMPLEXE DE GLISSE URBAINE

Point 12 - BUDGET PRINCIPAL 2021 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 INTÉGRATION DES FRAIS D'ÉTUDES ET D'INSERTION

Point 13 - ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Point 14 - COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES PORTANT SUR LES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2014 ET SUIVANTS

Point 15 - AUTORISATION PERMANENTE ET GÉNÉRALE DE POURSUITES DONNÉE AU COMPTABLE PUBLIC

URBANISME

Point 16 - CRÉATION D'UNE MAISON DE RÉPIT - CESSIION DE LA PARCELLE AP 120p – DÉSAFFECTATION – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PROMESSE DE VENTE – AUTORISATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Point 17 - ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE PARCELLE BK 1 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Point 18 - CONSTITUTION DE SERVITUDES POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU POTABLE SMGC EN TERRAIN PRIVÉ ET EN TERRAIN PUBLIC – AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (*le lundi de 13h à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 12 mai 2021.

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

